



Notre contribution à la concertation sur l'opération :

« **Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin** »
organisée par le Département de la Gironde

- Créée à Andernos les Bains en 1998 avec initialement l'objectif de **mettre en valeur et protéger le ruisseau le Bétey** et aussi les autres ruisseaux qui se jettent dans le Bassin d'Arcachon, l'association Bétey Environnement contribue dans ce cadre par des actions de **nettoyage des ruisseaux et des rives**, de **sensibilisation** (écoles, riverains, public, ...), de **surveillance** (prélèvements et analyses,..), de **vigilance** (PLU, SCoT...) à la protection et à la mise en valeur du patrimoine naturel du Nord Bassin.
- Le Bétey, comme la plupart des ruisseaux à l'entour, ne mesure que quelques kilomètres, mais a un **bassin versant très important** en amont de sa source et qui recouvre à la fois des **zones forestières et des zones urbanisées**.



Notre contribution à la concertation sur l'opération :

« **Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin** »

organisée par le Département de la Gironde

- les ruisseaux et leurs bassins versants sont des milieux naturels qui abritent une **vie animale et végétale intense (zones humides...)** , avec de **nombreuses espèces protégées**.
- ils sont aussi **très fragiles** : les **interventions humaines** (déboisements, cultures, routes, constructions, ...) ont déjà **largement perturbé ces équilibres complexes** , ce qui reste des forêts est l'écrin et le poumon de l'éco-système du Bassin : la forêt est un biotope cohérent, chaque amputation fragilise l'ensemble.
- Depuis le début des années 2000, l'IFREMER et le SIBA ont constaté sur le Bassin une **forte régression des zostères** ainsi qu'une **baisse répétée de la natalité des naissains d'huîtres**, s'en inquiètent, et en recherchent les causes.
- Les ruisseaux ont vu en même temps une **notable réduction de la vie aquatique animale et végétale** (cf analyses de type Vigie-Rivière).



Notre contribution à la concertation sur l'opération :

« Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin »
organisée par le Département de la Gironde

- Une première constatation inquiétante est **l'augmentation du taux d'hydrocarbures** dans les eaux du Bassin et des cours d'eau.
- Sans attendre la découverte de toutes les causes de cette dégradation de la santé du Bassin, il nous paraît nécessaire de **prendre des mesures en faveur de la limitation de la circulation routière** qui contribue fortement à répandre des déchets d'hydrocarbures dans l'air (échappements) et dans l'eau (ruissellements...).
- D'autres voies en cours d'étude sont bien sûr les domaines des pesticides et des micropolluants.



Notre contribution à la concertation sur l'opération :

« Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin »
organisée par le Département de la Gironde

- Les cartes de la région montrent très clairement que les **côtes du Bassin sont de plus en plus urbanisées**, et que les infrastructures continuent à donner la priorité au **transports individuels motorisés**.
- La succession continue des villes côtières met en danger le respect des **trames vertes bleues** réglementées par les lois Grenelle 2, qui permettent d'assurer dans notre cas une **libre circulation de la vie animale et végétale** jusqu'au bord du Bassin.
- L'accroissement non contrôlé de la population aussi bien sédentaire que touristique conduit à chaque afflux humain à une **saturation des infrastructures**.
- En conclusion de ce constat, on peut dire que nous vivons désormais au dessus de nos moyens, sans nous être rendu compte, apparemment, que le **Bassin d'Arcachon est un domaine fini** dans lequel nous laissons se développer une **activité humaine non limitée**, qui a déjà provoqué **des dégradations dont nous n'avons pas identifié l'origine et contre lesquelles nous n'agissons pas**.



Notre contribution à la concertation sur l'opération :

« Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin »
organisée par le Département de la Gironde

- Concernant les déplacements humains autour du Bassin, nous préconisons de donner la **priorité au développement des transports en commun** actuellement insuffisants et inadaptés, notamment en utilisant mieux l'emprise de la piste cyclable qui relie justement les villes du Nord-Bassin, qui ne nécessite ni expropriation, ni destruction de surfaces naturelles, et qui est très mal exploitée actuellement pour les déplacements autour du Bassin.
- La construction d'une voie routière rétro-littorale :
 - **détruirait** une grande partie de **la forêt**
 - **interromprait les trames vertes et bleues** en ajoutant une nouvelle fragmentation
 - porterait atteinte à plusieurs **espèces animales et végétales protégées**
 - contribuerait encore à **renforcer la circulation automobile et les transports particuliers**
 - attiserait la convoitise des promoteurs pour des constructions le long de cette voie (voir l'exemple du Sud Bassin), et contribuerait encore à **l'augmentation incontrôlée de la population.**

Notre contribution à la concertation sur l'opération :



« Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin » organisée par le Département de la Gironde

